

Sommaire de la politique sur la santé et la sécurité

La TD s'engage à offrir un environnement de travail et d'affaires sain et sécuritaire à tous ses employés, travailleurs tiers et visiteurs. Ce sommaire présente les principaux aspects des programmes et de la politique sur la santé et la sécurité de la TD (ci-après, la « politique »), qui s'appliquent à tous les secteurs d'activité partout où la TD est présente en Amérique du Nord. La politique définit les engagements de la TD et établit le cadre selon lequel elle les respecte. Le premier vice-président, Gouvernance, Rémunération globale et Aide-conseil, RH doit superviser la santé et la sécurité à la TD et rendre des comptes à ce sujet.

En appui à la politique, la TD possède également un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail au Canada et aux États-Unis nommé programme de santé et de sécurité (ci-après « le programme »), qui respecte les exigences des lois et règlements applicables. Le programme a été mis sur pied pour garantir le repérage et la gestion appropriés des risques en matière de santé et de sécurité et la prise de mesures raisonnables afin de réduire au minimum et de prévenir les accidents, les incidents de violence et de harcèlement et les conditions de travail non sécuritaires. Le programme est évalué chaque année pour vérifier son efficacité : il fait notamment l'objet d'une analyse des mesures quantitatives. Au besoin, des plans d'action sont élaborés et les améliorations du programme sont classées par ordre de priorité afin d'améliorer les mesures de rendement en matière de santé et de sécurité au travail.

Faits saillants du programme de santé et de sécurité

Comités de santé et de sécurité

Selon les besoins, la TD s'est dotée de comités de santé et de sécurité qui travaillent à l'élaboration et au maintien des programmes visant à protéger et à améliorer la santé et la sécurité en milieu de travail. Les comités se composent d'employés de la TD qui font partie ou non de la direction, représentant plusieurs services et catégories d'emplois au sein de leur secteur d'activité. Les comités sont régulièrement consultés et encouragés à fournir de la rétroaction sur toutes les questions liées à la sécurité au Canada et aux États-Unis. Les employés peuvent soumettre leurs commentaires ou préoccupations à l'équipe responsable de la santé et de la sécurité ou aux comités. Toutes les questions soulevées par les employés sont examinées par les RH et les autres parties prenantes avant de prendre une décision définitive. Les comités examinent aussi les données internes en matière de santé et de sécurité pour dégager des tendances (p. ex. relativement aux types de blessures et aux volumes connexes), déceler les risques, les dangers et les mesures de prévention, et formuler des suggestions à la direction, au besoin.

Prévention des risques

À la TD, des programmes sont en place pour garantir le repérage des risques en milieu de travail ainsi que leur atténuation ou élimination. Ces programmes régissent les procédures de la TD en matière de repérage et d'évaluation des risques, de mise en œuvre des mesures préventives, d'appui des activités de formation des employés sur la prévention des risques et de signalement interne des risques. Les employés de la TD mènent des inspections des lieux de travail pour repérer les risques, les atténuer ou les éliminer. Au besoin, la TD peut embaucher des tiers qui possèdent l'expertise requise pour repérer, atténuer ou éliminer les risques en milieu de travail.

Incidents en milieu de travail

Les employés de la TD sont responsables du signalement des risques, des incidents, des accidents et de tout autre problème de santé et de sécurité conformément aux étapes décrites dans l'intranet de la TD. La Banque a mis en place un processus exigeant le signalement des accidents ou incidents visant des employés, des visiteurs ou des entrepreneurs. Ces incidents sont passés en revue et, dans certains cas, ils font l'objet d'une enquête plus approfondie de la part de l'équipe responsable de la santé et de la sécurité. La TD s'efforce ainsi d'améliorer la santé et la sécurité de ses employés, entrepreneurs et visiteurs. Les bonnes procédures à suivre pour enquêter sur les incidents ou les problèmes liés à la santé et à la sécurité ainsi qu'une liste des mesures préventives visant à éviter que la situation se reproduise se trouvent également dans l'intranet de la TD.

Chaque année, l'équipe responsable de la santé et de la sécurité fournit à la haute direction un rapport présentant des tendances et des seuils précis relatifs aux données, qui sont ensuite comparés aux taux d'incidents et aux fréquences connexes dans le secteur bancaire. Une fois la comparaison effectuée, ces renseignements sont utilisés pour évaluer le rendement et les progrès globaux en matière de santé et de sécurité réalisés par la Banque, ce qui aide la TD à gérer les risques.

Préparation aux situations d'urgence

Au besoin, la TD conserve un plan d'évacuation d'urgence écrit pour les lieux de travail ou des procédures écrites pour des situations d'urgence. En outre, certains employés sont formés en vue de faciliter l'évacuation des locaux.

Études et formation

Les employés aux États-Unis et au Canada ont accès aux ressources, aux procédures et aux renseignements liés à la santé et à la sécurité dans l'intranet de la TD. Au besoin, ils suivent des formations liées aux principaux éléments de la politique et du programme.

Mai 2023

